

Commerce extérieur - T1 2021

Au premier trimestre 2021, la valeur des importations civiles diminue de 4 % et celle des exportations locales augmente de 45 % par rapport au premier trimestre 2020. L'épidémie de COVID-19 en Polynésie française a impacté la valeur des importations et des exportations, notamment celle des perles.

La valeur des importations civiles baisse

Au premier trimestre 2021, la valeur des importations civiles décroît de 4 %, entraînée par le recul des importations de produits pétroliers.

La valeur des importations à destination des entreprises croît de 4 % grâce aux biens intermédiaires (+ 8 % en valeur, + 35 % en volume). Ces derniers sont tirés par les importations de « Ciments hydrauliques », d'« Ouvrages en fonte, fer ou acier » et de « Matériel pour la commande et la distribution électrique ». Le volume de « Ciments hydrauliques » importés a plus que doublé sur le premier trimestre. La valeur des biens d'équipement diminue de 1 %.

La valeur des importations à destination des ménages baisse de 3 %. Cette décroissance est pour deux tiers due aux importations des industries agroalimentaires. Seule la valeur des importations de biens de consommation croît (+ 1 %).

Les importations de produits pétroliers reculent de 34 % en valeur et de 2 % en volume. La baisse notable des prix des hydrocarbures est liée à la crise sanitaire qui a eu un impact direct sur l'offre et la demande.

Les exportations locales augmentent

Sur le premier trimestre 2021, la valeur des exportations locales croît de 45 % entre 2020 et 2021, due à la forte hausse des exportations de perles de culture brutes.

En 2020, deux lois du pays ont suspendu la perception du « droit Spécifique sur les perles exportées » (DSPE). À la suite de cette suspension, des effets négatifs ont été constatés : d'une part la baisse du prix moyen de la perle à 145 F/g (qui pourrait s'expliquer par les difficultés financières des clients internationaux et leur demande de déduire le montant du DSPE du prix d'achat de la perle) et, d'autre part, l'effet d'aubaine créé par la suspension de la DSPE entraînant ainsi l'exportation sur les marchés internationaux d'un volume considérable de perles de basse qualité (anciennement considérées comme rebuts). Ainsi, les exportations de perles de culture brutes sont 2,5 fois plus élevées en valeur et 7,5 fois plus élevées en volume que sur le premier trimestre 2020.

Les exportations de vanille augmentent de 11 % en valeur et de 47 % en volume. Le prix au kilogramme de la vanille sur le premier trimestre 2021 est de 45 150 F.CFP soit une baisse de 25 % par rapport au premier trimestre 2020.

Les exportations de poissons baissent de 26 % en valeur et 24 % en volume. Le prix au kilogramme de poisson sur le premier trimestre 2021 est de 1 000 F.CFP soit une diminution de 3 % par rapport au premier trimestre 2020.

Fig. 1. Evolution des importations civiles et des exportations locales

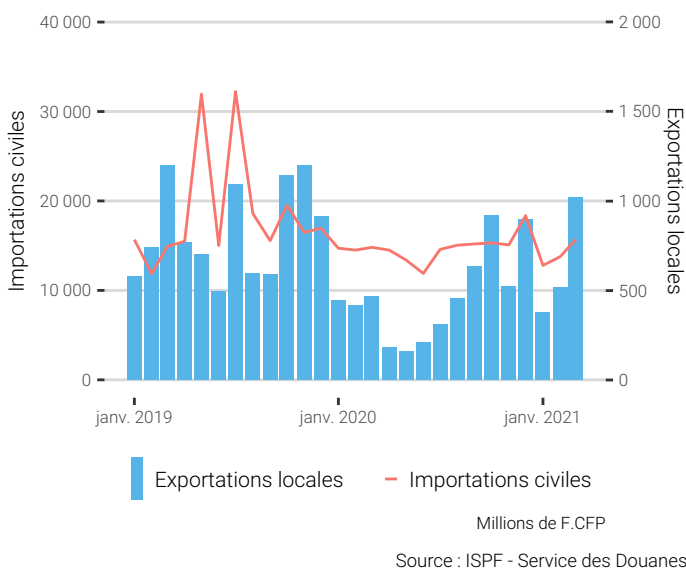


Fig. 2. Evolution des importations civiles et des exportations locales

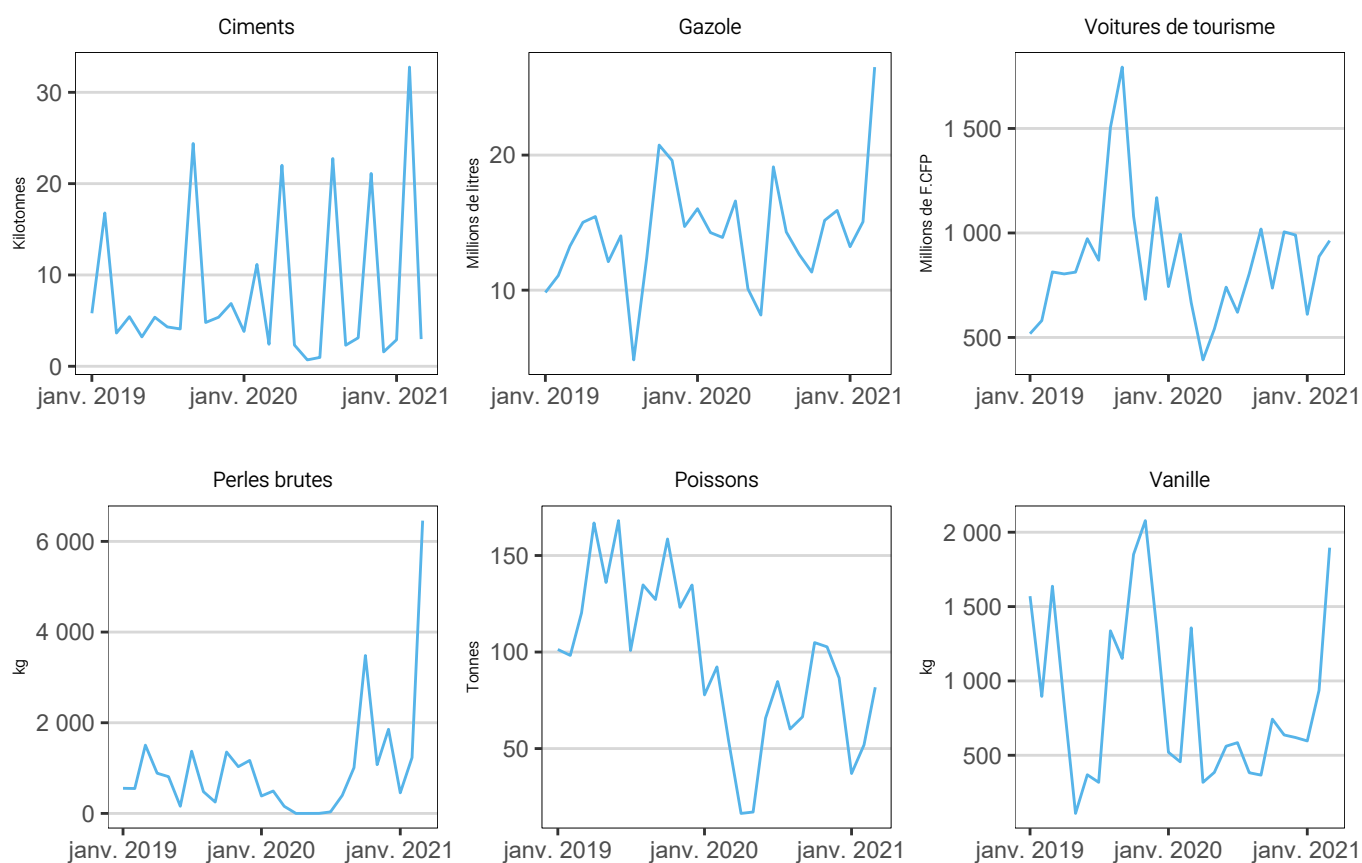


TABLE 1. Importations civiles et exportations locales

	1er trimestre		
	2020	2021	Variation
Unité :	millions de F.CFP		%
Importations civiles (CAF)	44 034	42 288	-4,0
Entreprises	17 335	17 994	3,8
Biens d'équipements	7 990	7 881	-1,4
Biens intermédiaires	9 346	10 113	8,2
Ménages	21 262	20 698	-2,7
Produits agricoles	795	756	-4,9
Produits des IAA *	9 882	9 431	-4,6
Biens de consommation **	6 855	6 955	1,5
Produits automobiles	3 730	3 555	-4,7
Produits pétroliers	5 437	3 597	-33,8
Exportations locales (FAB)	1 325	1 917	44,6
Produits perliers *	451	1 197	165,5
dont perles brutes	439	1 178	168,1
Poissons, crustacés...	232	171	-26,5
Noni	126	117	-6,6
Huile de coprah	88	92	4,0
Vanille	140	155	10,9
Monoï	69	59	-14,2
Nacres	70	46	-34,6
Autres produits	149	80	-46,7

* produits des industries agroalimentaires

** produits de consommation non alimentaire

Définitions

Importations civiles : Les importations comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Importations à destination des entreprises : Ce sont principalement les biens d'équipements et les biens intermédiaires.

Importations à destination des ménages : Ce sont principalement les produits des industries agroalimentaires, les produits de consommation non alimentaires, les produits automobiles et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

Exportations locales : Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le Pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Valeur CAF : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le Territoire.

Valeur FAB : Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (Franco À Bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'au passage en douane, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du Territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

Taux de couverture réel : C'est le rapport entre la valeur des exportations de produits originaires du Territoire et les importations civiles. Ce taux est appelé réel parce qu'il est calculé à partir, d'une part, de la capacité du Territoire à exporter ses produits locaux et, d'autre part, de ses besoins en biens importés. C'est un indicateur de la dépendance du Territoire vis-à-vis de l'extérieur.

Balance commerciale réelle : C'est la différence entre les exportations locales et les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire ; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Méthodologie

L'ISPF traite les données fournies par les services douaniers pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays. La statistique du commerce extérieur donne la représentation du trafic transfrontalier des marchandises. Elle permet d'analyser les flux de marchandises en importations comme en exportations. On entend par marchandises, tous les biens qui contribuent à accroître ou diminuer le stock des ressources matérielles du Pays.

Télécharger les données

 Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1255
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépôt légal	Mai 2021
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X

